



Réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2016

L'an deux mille seize, le 6 juin à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 31/05/2016

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Ginette KANOU, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER.

Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, André TARDY, Guy BEAU.

Absents excusés : Emmanuel DIDIER ; Isabelle BAPTISTE.

Secrétaire : René HRYNIOW.

1 -Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2016.

2-SERVITUDE DE PASSAGE BOULE DE LA MARE

Madame le Maire informe le conseil que la parcelle AE59 a été vendue et que l'acquéreur demande l'autorisation de créer une entrée sur la parcelle privée de la commune permettant l'accès à la Boule de la Mare, afin de pouvoir diviser son terrain. Cette autorisation créerait une servitude de passage.

Après avoir délibéré,

le Conseil refuse cette création d'accès par 7 voix contre, 2 abstentions, 2 pour et 1 personne ne souhaite pas participer au vote.

3- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX SALLE DES FETES

Des travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes et de changement des huisseries sont prévus au budget 2016.

Des devis ont été demandés à des maîtres d'œuvre PEG et AS Construction. Après étude de ceux-ci le conseil décide à l'unanimité de retenir le cabinet PEG pour l'aménagement de la cuisine. Le montant H.T. des travaux, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 16 270€, le devis à Mag et Pro pour l'électroménager à 11 400€ auxquels il faut rajouter 1 100€ HT pour un chauffe-eau.

Concernant le remplacement des huisseries côté sud 3 devis sont à l'étude, une renégociation est nécessaire du fait de devis trop différents.

4- ORIENTATION VOIRIE 2016/2017

Suite à l'état des lieux des voiries communautaires de notre commune par Loire Forez, il apparaît que celles-ci sont relativement en bon état.

Le conseil souhaite retenir le chemin des Murettes comme première voie à entretenir par la réalisation d'un revêtement de type bicouche.

Comme convenu lors de la rencontre avec les agriculteurs 2 chemins ruraux seront aussi refaits : le chemin de Seyves et celui des Champs Blancs.

Concernant les travaux de fauchage, ils ont été faits conformément au plan de fauchage de Loire Forez, à savoir jusqu'à la voie ferrée sur le chemin des Guignols.

René HRYNIOW rappelle au Conseil que la capacité d'investissement annuelle de la commune, à Loire Forez, est de 35 000€.

Pour 2017, en voirie communautaire, sont prévus l'impasse de Goué (8 302€), et éventuellement l'aménagement de la cour de la bibliothèque en fonction du budget voirie.

Pour info, un miroir a été installé à l'embranchement du chemin des Piorons sur le chemin de la Dame.

Un balayage du village sera effectué le 23 juin par l'entreprise Condamin.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Fête du village : aura lieu les 24, 25 et 26 juin 2016. Conformément à la demande du Comité des fêtes le wc public de la place des Anciens Combattants sera en état de fonctionnement, le portail du nouveau cimetière a été posé ce jour et la subvention pour la calèche a été versée, le feu d'artifice est commandé.

Prévoir un courrier aux forains concernant les raccordements électriques.

- Electricité : les compteurs LINCKY seront installés sur la commune en 2020.

- Modifications de notre PLU : la modification simplifiée est en cours d'élaboration par les services de Loire Forez dans le cadre du PLUi. Elle concerne des changements sur des erreurs de zonage pour quelques parcelles (terrain de FBI, parcelle MEUNIER chemin de la Dame).

- PLUi économie : une réunion aura lieu le jeudi 9 juin à 19h.

- Alimentation électrique du 3^{ème} poulailler RIVOIRE : le SIEL rencontre quelques soucis pour effectuer ce raccordement.

- Lotissement les Fauvettes : les finitions devraient être terminées avant les vacances.

- City stade : devrait être posé d'ici fin juin.

- Loire Forez : par arrêté préfectoral le périmètre de la communauté d'agglomération va changer au 01/01/2017, passant de 45 à 88 communes pour 106 000 habitants, et 130 conseillers communautaires.

Des groupes de travail sont d'ores et déjà mis en place avec l'ensemble des communes pour préparer la nouvelle agglomération.

Claudine COURT anime le groupe Habitat et planification.

- Droits de mutations : s'élèvent à 13 541.92€ pour 2015. Il s'agit des taxes que perçoit la commune sur chaque vente immobilière.

- Conciergerie : voir si la cave Vernet pourrait être intéressée.

- OAP 4, terrain VIALLY : une demande a été faite pour de nombreuses constructions, l'OAP en prévoit 4, après vérification auprès du service ADS nous pouvons en autoriser 3 à 5 maxi.

Prochain conseil le lundi 4 juillet 2016 à 20h

La séance est levée à 22h45.